



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 Stephanepeu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 stephanepeu.fr



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« Morts en série sur les chantiers du Grand Paris Express Ma question écrite au Ministre du Travail » »

Vendredi 7 avril 2023

Hier, jeudi 6 avril, un ouvrier de 22 ans est mort sur le chantier du Grand Paris Express (GPE) à Gonesse (Val d'Oise) après qu'un bloc de béton ait chuté sur lui. Il s'agit du 5^{ème} décès depuis le lancement des chantiers du GPE en 2020 et, ironie du sort, intervient moins de 24h après que le Parquet du Tribunal de Grande Instance de Créteil ait requis 250 000 euros d'amende et 9 mois de prison avec sursis contre une entreprise et ses responsables suite au décès le 28 février 2020 à Villejuif, sur l'un des chantiers du GPE, de Maxime Wagner, ouvrier de 37 ans.

J'adresse ici mes sincères condoléances à la famille de ce jeune ouvrier ainsi qu'à celles de Maxime Wagner, Abdoulaye Soumahoro -décédé en décembre 2020 à La Courneuve (93), Joao Baptista Miranda -décédé en janvier 2022 à Saint-Denis (93) - et Frank Michel -décédé en mars 2023 au Blanc-Mesnil (93).

J'ai également une pensée pour les dizaines de blessés, dont certains gravement, à qui j'adresse mes vœux de prompt rétablissement.

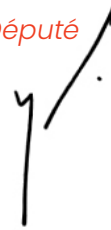
Ces accidents révèlent des conditions de travail difficiles et sans nul doute des manquements graves à la sécurité des travailleurs de ces chantiers dont les contrôles sont rares et insuffisants.

Pour que cesse cette funeste série, j'ai déposé ce jour une question écrite au Ministre du Travail, Olivier DUS-SOPT, dans le dessein de connaître les mesures qu'il entend prendre incessamment.

Alors que les travaux du Grand Paris Express, consistant à la pose de 200 km de nouvelles lignes automatisées (15 à 18) et le prolongement au nord et au sud de la ligne 14 dont les entrées en service s'échelonnent en 2024 et 2030, s'intensifient il est urgent que le gouvernement agisse pour garantir la vie des ouvriers qui œuvrent jour et nuit sur ces chantiers.

Stéphane PEU

Député



Retrouvez ci-dessous ma question écrite :

Monsieur Stéphane PEU alerte Monsieur le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion sur les nombreux accidents du travail dont sont victimes les ouvriers qui interviennent sur les chantiers du Grand Paris Express (GPE).

Depuis le lancement des chantiers en 2020, cinq victimes mortelles et des dizaines de blessés (dont plusieurs en état grave) ont déjà été recensés. Derrières ces chiffres, ce sont à chaque fois des drames humains qui auraient pu être évités si des mesures de protection suffisantes et des contrôles avaient existés.

Ironie du sort, le dernier drame en date a eu lieu le 6 avril 2023 soit moins de 24h après que le Parquet du Tribunal de Grande Instance de Créteil ait requis une peine d'amende de 250 000 euros à l'encontre de l'entreprise Dodin Campenon-Bernard, filiale de Vinci, et neuf mois de prison avec sursis à l'encontre de deux prévenus, supérieurs hiérarchiques, à la suite du décès le 28 février 2020 de Maxime Wagner, âgé de 37 ans, mort à Villejuif sur le chantier du GPE -prolongement de la ligne 14.

Le décès de Maxime Wagner est le premier d'une insupportable série.

En décembre 2020, Abdoulaye Soumahoro, ouvrier de 41 ans, salarié d'Eiffage, est décédé après avoir fait une chute de 30 mètres dans un malaxeur à La Courneuve. En janvier 2022, Joao Baptista Miranda, 61 ans, est décédé après avoir été écrasé par une plaque de métal sur le chantier de la future gare Saint-Denis-Pleyel. Le 8 mars 2023, Franck Michel, chauffeur de 58 ans venu honorer une

commande de son entreprise Rouillon Transports pour le compte de la société Eiffage-Génie Civil, est décédé après avoir été heurté par une charge lourde lors d'une opération de manutention sur le chantier du Blanc-Mesnil. Dernier en date, ce jeudi 6 avril, un jeune ouvrier de 22 ans, travaillant pour le sous-traitant du groupement Avenir mené par Demathieu Bard, est décédé à Gonesse après la chute d'un bloc de béton.

A mesure que les chantiers avancent et le calendrier de livraison des ouvrages s'accélère, le nombre d'accidents croît effroyablement. Et n'oublions pas qu'aux morts s'ajoutent un nombre exponentiel d'accidents, dont des très graves, souvent passés sous silence.

Les témoignages de salariés intervenant sur les chantiers sont terrifiants. Les cadences, les pressions, le manque cruel de protection et de sécurité, le recours à la sous-traitance, ... expliquent en grande partie la multiplication des accidents.

En Ile-de-France et tout particulièrement en Seine-Saint-Denis, des chantiers de grande ampleur sont en cours et vont se poursuivre toutes ces prochaines années. Pour autant, ni le nombre ni les enjeux de ces grands chantiers ni le calendrier ni même les règles de marchés publics ne peuvent justifier à la fois la pression qui s'exerce sur les salariés et les manquements à la sécurité.

Monsieur le député tient à souligner que dans l'affaire de Maxime Wagner, le Parquet du Tribunal de Grande Instance de Créteil a requis, il cite, des peines « dissuasives pour éviter que la sécurité de travailleurs soit une variable d'ajustement ».

Car comme vous le savez, la surveillance de ces chantiers a été retirée à l'Unité territoriale de l'Inspection du Travail compétente pour la confier à une unité de contrôle dédiée. Ce régime dérogatoire au droit commun est d'autant plus incompréhensible qu'il n'a évidemment pas été accompagné de moyens supplémentaires. Une situation que j'avais déjà dénoncé en janvier 2022, à la suite de l'accident mortel sur le chantier de la future gare de Saint-Denis-Pleyel, et qui m'avait déjà amené à déposer question écrite sur le sujet à votre prédecesseure Madame Elisabeth Borne (QE n° 43494 – publiée au J.O. du 18/01/2022). Question restée malheureusement sans réponse. Depuis, deux hommes sont décédés sur ces chantiers.

Monsieur le député souhaite donc connaître les mesures qu'entend prendre, dans les prochains jours, Monsieur le ministre afin de mettre un terme définitif à ces accidents et protéger la sécurité des travailleurs de ces chantiers.